

UN BEAU CONCERT AU SÉMINAIRE

Paul Doyon et Pierre Pelletier, artistes canadiens, ont été chaleureusement applaudis hier soir, au Séminaire, au concert donné en l'honneur du Supérieur, M. le chanoine Georges Dionne, qui ce matin a été installé comme chanoine titulaire de la cathédrale de Rimouski au cours d'une belle cérémonie religieuse que présidait Son Exc. Mgr Courchesne.

Au début de la soirée d'hier des hommages furent présentés à M. le Supérieur qui répondit par quelques mots d'éloges à l'adresse de Son Excellence Mgr l'Evêque, du personnel du Séminaire, des élèves et de leurs parents.

Les deux artistes ont été tour à tour chaleureusement applaudis. M. Pierre Pelletier, baryton, était accompagné au piano par M. le chanoine Alphonse Fortin.

"J'AI PERDU LE MEILLEUR DE MES HOMMES"

Il nous a fait plaisir d'avoir hier la visite du capitaine Lucien Dubé des Fusiliers du St-Laurent actuellement en service en Nouvelle Ecosse et qui au printemps revenait d'un séjour de quelques mois en Angleterre. Le capitaine Dubé est aujourd'hui commandant d'un détachement d'infanterie cantonné sur les côtes de l'Atlantique. Il a fait un bref arrêt à Rimouski hier dans l'intention d'y préparer le service militaire de l'un de ses officiers, le sergent-major René Lavoie, décédé accidentellement dimanche.

Le capitaine Dubé nous a dit tout le chagrin que lui avait causé la mort du jeune Lavoie. "J'ai perdu, dit-il, le meilleur de mes hommes. Le sergent-major Lavoie était le plus quali-



fié de sa classe dans la milice. Il était un homme de devoir, un habile instructeur, un brave et un patriote". Je déplore sa disparition et j'offre à sa famille si lourdement frappée, mes plus sincères condoléances".

Le capitaine Lucien Dubé représentera le ministère de la Défense Nationale et son régiment au service qui sera chanté demain à Rivière-du-Loup sur la tombe du regretté disparu.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Dionne Rév. Guillaume
Séminaire, 15 mars 41

DIXIEME ANNEE

RIMOUSKI, 15 OCTOBRE 1942

NUMERO 36

La région est invitée à souscrire \$1,200.000 au troisième Emprunt de la VICTOIRE

La campagne du Troisième Emprunt de la Victoire sera lancée lundi matin par tout le Canada. Il faudra souscrire une somme de \$750 millions. La part de la province de Québec est de \$200 millions et celle des comtés de la région de \$1,200,000.

Voici les montants que les comités de la région sont appelés à souscrire :

Kamouraska : \$120,000.
Matane : \$225,000.
Matapédia : \$90,000.
Bonavent. : \$110,000.
Gaspé : \$160,000.
Rivière du Loup et Témis. : \$275,000.
Rimouski : \$250,000.

Lors du 2ème Emprunt de la Victoire en avril 1942 la région a souscrit au delà de \$1,200,000.

Des comités ont été formés dans chaque localité de la région pour assurer le succès de cette nouvelle campagne. A Rimouski, le comité de la ville a pour président Me Gleason Belzile, N. P. Les autres membres sont : vice-président, Me Amédée Caron, C.R., secrétaire, Me Maurice Tessier et directeur, M. le chanoine Flavius D'Anjou. Le président honoraire du comité est M. l'abbé Charles-Eugène Parent, curé de la cathédrale. La sollicitation des obligations dans la ville sera faite par MM. J.-Albert Gagnon et Ernest Côté du bureau de la Montreal Life Ass. Co.

BELLE INITIATION

Près de cent nouveaux membres ont été admis dans l'Ordre des Chevaliers de Colomb à la suite d'une belle cérémonie d'initiation qui s'est déroulée dimanche dernier à l'Arsenal de Rimouski. La cérémonie fut présidée par le juge Antonio Couillard, grand chevalier du conseil de Rimouski. Les 1er et 2ème degrés ont été conférés par les Chevaliers du conseil de la Rivière du Loup sous la direction de leur ex-grand chevalier, M. Adélarde Michaud, de St-Alexandre. Le troisième degré a été conféré par M. Fernand Desroches, grand chevalier et quelques membres du conseil St-Henri de Montréal. Plusieurs dignitaires de l'Ordre assistaient aux cérémonies, dont trois aumôniers militaires : le capitaine-abbé Léopold Larocque, du comp 55, le

capitaine-abbé St-Georges Bergeron, du camp de Lauzon et l'aumônier de l'Ecole d'Aviation de Mont-Joli, l'abbé Laplante. Tous les membres du conseil, les nouveaux chevaliers compris, sont invités à une grande assemblée générale qui aura lieu demain soir, à huit heures.

Morts accidentelles

Un verdict de mort accidentelle a été rendu à la suite de l'accident d'automobile qui a fait trois victimes, la semaine dernière, à New-Carlisle. Les victimes sont : Fernand Babin, Lucien Babin et Lucien Henry. Ils ont été tués dans une collision.

La Cie Price Bros se rend au désir de ses employés

La question des grèves chez les employés des scieries Price Brothers est réglée, croit-on, pour jusqu'à la fin de l'année 1943. Employeurs et employés ont signé une convention mardi soir en présence du conciliateur du ministère fédéral du travail, M. Liguori Pépin. La signature de cette convention a mis fin au différent qui avait occasionné une grève il y a environ un mois. La compagnie Price Brothers a reconnu les syndicats de l'Industrie du Bois à Priceville et à Rimouski comme ses seuls agents de négociations. La compagnie a de plus accepté une clause du contrat laquelle accorde aux employés temps et demie pour le travail effectué en plus de la journée régulière de travail.

G.-E. Guérette élu président

L'association canadienne des étudiants en médecine de l'Université Laval a fait ces jours derniers l'élection de ses dignitaires. Le nouveau président élu est M. Georges-Etienne Guérette, étudiant en 4ème année de médecine à l'Université Laval. Les autres officiers élus sont : Pierre Dupuis, de Ste-Anne de la Pocatière et Jean-Thomas Michaud, de St-Pacôme.

LE SERGENT MAJOR RENÉ LAVOIE SE FRACTURE LE CRANE

Les Fusiliers du St-Laurent perdent un de leurs meilleurs soldats.—Le sergent-major René Lavoie tombe de sa bicyclette et se fracture le crane.—La mort suit quelques heures plus tard.—Le corps est transporté à Rivière-du-Loup ou des funérailles militaires auront lieu demain.

UN ANCIEN DU 55

Un militaire fort estimé et bien connu dans la région, le sergent-major René Lavoie des Fusiliers du St-Laurent, originaire de Rivière-du-Loup, est mort de façon tragique dimanche dernier à Shelburne, N.B. ou il était en service. Il se promenait en bicyclette quand il fit une chute et la tête lui donna sur une pierre. Il rendait l'âme quelques heures plus tard après avoir reçu les derniers sacrements.

La nouvelle de cette mort a profondément attristé ses compagnons d'armes, les Fusiliers du St-Laurent et tout le personnel et les recrues du camp 55 de Rimouski ou le sergent Lavoie a agi comme instructeur pendant près de deux ans. On ne pouvait trouver de militaires plus populaire et plus estimé de ses compagnons. Bien doué et bien constitué, il était un sportif entraînant et aimable. La bicyclette était son mode favori

d'exercice et les Rimouskois se souviennent de l'avoir vu presque chaque jour pédalant tantôt seul, tantôt avec un copain sur les routes avoisinant Rimouski. Le sergent-major René Lavoie était dans la milice depuis bientôt cinq ans. Il s'était enrôlé deux ans avant la guerre et avait fait de solides études militaires à Québec et ailleurs. Il devait se rendre à Brockville au début de novembre pour se qualifier lieutenant et cela à la demande de ses chefs.

ACCIDENT

Il y a quelques mois déjà, il avait du quitter le camp 55 pour rejoindre son régiment, Les Fusiliers du St-Laurent, en service en Nouvelle Ecosse. Il faisait partie d'un détachement d'in-



S'AGIT-IL D'UN CRIME

La police municipale continue son enquête au sujet de la mort de M. Charles Levasseur, de Mont-Joli, qui a été trouvé pendu dans sa chambre, à Québec, la semaine dernière. Certains nouveaux faits ont été portés à l'attention des autorités policières et l'on se demande si le jeune homme n'a pas été victime d'un attentat. On rapporte qu'il cachait un fort montant d'argent à sa chambre et cette somme n'a pas été retrouvée. La police municipale a décidé de ne rien négliger pour faire la lumière sur cette affaire qui, par certains côtés rend perplexes les policiers. Il appert que Charles Levasseur avait fait son travail toute la journée durant et que rien ne laissait entrevoir qu'il avait l'intention d'en finir avec la vie.

fanterie commandé par le capitaine Lucien Dubé. Dimanche dernier, il avait congé et décida de faire une randonnée en campagne, aux environs de Shelburne. A peine avait-il fait quelques milles qu'il était saisi d'une indigestion aigue qui lui fit perdre la maîtrise de son vélo. Il tomba sur la chaussée et la tête lui donna sur une pierre. Relevé par des gens du voi-

(Suite de la page 6)

Accident à Ste-Anne des Monts

Georges-Aimé Fournier, fils de M. Georges Fournier de Ste-Anne des Monts, inspecteur de l'Unité sanitaire, s'est fait casser une jambe par un automobiliste en état d'ivresse. Il était environ 7 heures du soir, M. Fournier a été transporté d'urgence à l'hôpital Ste-Anne des Monts par M. Joseph Simard, garde-forestier. Le docteur Rioux s'est empressé de lui donner les soins nécessaires. Au moment de l'accident, le chauffeur inconnu se dirigeait vers le village. Projeté sur le bord de la route, Fournier tomba dans les bras de son jeune ami, M. Alcidas Tanguay, celui-ci le protégea de toute autre fracture. A quelques minutes d'intervalle, le même chauffeur frappa M. Adélard Leclerc, également de Ste-Anne. M. Leclerc était avec sa voiture à traction animale. La voiture fut projetée hors de la route et le cheval partit le mors aux dents. M. Leclerc en sortit indemne.

Les sinistrés de Marsoui seront aidés

M. Perrault Casgrain, député de Gaspé-Nord à l'Assemblée Législative, a présenté vendredi dernier au premier ministre de la province, l'honorable Adélard Godbout, une requête en faveur des sinistrés de Marsoui dont les propriétés ont été détruites par le feu récemment. M. Godbout a déclaré que le gouvernement allait leur venir en aide immédiatement. Le premier ministre a reçu M. Casgrain au cours de la journée, de vendredi dernier et la député de Gaspé-Nord lui a exposé le sort lamentable d'un groupe important de la population de Marsoui. Au cours de ce sinistre, ainsi que nous l'avons déjà rapporté, 14 maisons ont été incendiées et 12 familles, comprenant en tout 46 personnes, ont été jetées sur le pavé. Le député de Gaspé-Nord a demandé au premier ministre des secours pour tous ces sinistrés et pour la municipalité, qui n'est pas en mesure de prendre à sa charge la reconstruction d'un pont détruit par les flammes. M. Godbout a accueilli la requête de M. Casgrain avec la plus grande sympathie. "Nous allons leur venir en aide tout de suite", a-t-il dit, "et j'espère que bientôt il ne restera plus de traces du sinistre dans ce village de bons citoyens".

Accident à Grande-Rivière

En revenant de l'église le 3 octobre dernier, Mlle Carmel Boudreau, fille de feu Jean Boudreau fut frappée par l'auto de M. Ernest Guillot, en voulant traverser le chemin, pour entrer au bureau de poste. Elle fut blessée à la tête. On la conduisit chez le docteur Ayer qui lui donna les premiers soins.

LUNDI, LANCEMENT DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE: \$750,000,000



Plus d'hésitation possible: l'heure est aux actes!

AU MOMENT où le Canada lance son 3^e Emprunt de la Victoire, le sort des peuples libres, notre sort à nous, se joue sur les théâtres de la guerre. L'humanité n'a jamais vu de lutte plus gigantesque ou plus meurtrière. Le simple instinct de conservation nous crie de nous défendre, de défendre nos biens, nos libertés, notre vie même.

Nous ne pouvons pas tous prendre les armes; mais nous pouvons tous mobiliser notre argent, nous pouvons tous prêter au Pays, nous pouvons tous aider les Nations-Unies à lancer leur grande offensive.

Eh bien, qu'en dites-vous? Faire un placement dans la victoire, est-ce vraiment un sacrifice? Acheter une hypothèque sur les richesses de la nation, est-ce vraiment payer trop cher le droit à la vie? Songez que d'autres, et par milliers, ont tout offert... et tout perdu. Ne prêtez-vous pas votre épargne?

Lundi, le Canada vous offre ses Obligations de la Victoire. Achetez-en à la limite de vos moyens. Prêtez le superflu, et davantage, pour sauver l'essentiel.

Les Obligations de la Victoire, tout comme vos billets de banque, sont garanties par les richesses et le crédit du Canada. Or, rien n'égale la signature du Pays au bas d'une reconnaissance de dette. Les Obligations de la Victoire rapportent de bons intérêts, servent de gage à vos emprunts et, en cas de besoin, elles se négocient le plus facilement du monde.



PORTEZ
VOTRE INSIGNE DU
COMMANDO

Ce symbole atteste que
vous avez acheté des
Obligations de la Victoire.



MODE D'ACHAT

Confiez votre commande au représentant qui passera chez vous, ou bien à n'importe quelle banque ou société de fiducie, ou encore expédiez-la au Comité de l'Emprunt de la Victoire de votre localité. Vous pouvez aussi acheter des obligations par l'entremise de votre patron selon le Plan d'Épargne sur le Salaire. Les Obligations de la Victoire sont émises en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1000 et plus. Ceux à qui vous remettrez votre commande, que ce soit un vendeur, une banque, une société de fiducie ou votre Comité de l'Emprunt de la Victoire, se feront un plaisir de vous aider, et, au besoin, de remplir votre formule.

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE...
Achetez des OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE

NOUVELLE ÉMISSION

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Fondé en 1933
ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Administrateur-
délégué :

GERARD LEGARE



Prix de l'abonnement

Canada : \$1.00

Etats-Unis : \$1.50

Imprimé à :

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, LTEE
Case postale 120 RIMOUSKI Téléphone 31.

RIMOUSKI, 15 OCTOBRE 1942

La Vision de Christophe Colomb

Le 12 octobre 1942 marque le 450^e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Il y avait plus de deux mois que les trois caravelles, la Nina, la Pinta et la Santa Maria étaient le jouet des flots. Plusieurs fois, au cours de cette longue traversée, l'illustre navigateur avait été obligé de calmer ses équipages mécontents et terrifiés qui se croyaient perdus pour toujours au milieu de "la mer ténébreuse". Ils étaient imbus de l'erreur de l'époque qui voulait que la terre soit plate et ils étaient persuadés qu'en allant toujours vers l'ouest, ils seraient fatalement entraînés dans un gouffre d'où ils ne sortiraient jamais.

Le 10 octobre, le mécontentement des marins avait presque pris les proportions d'une mutinerie. Colomb réussit à les calmer encore une fois en leur disant : "Dans trois jours, je vous donnerai un monde". Depuis le 7, il avait noté des indices certains de la proximité de la terre. Il avait aperçu de grandes quantités d'oiseaux venant du nord; l'air était devenu doux comme celui de l'Andalousie en avril. Le 11 on pêcha un roseau taillé et une planche. Le soir du même jour, la vigie de la Pinta aperçut une lumière qui se déployait et le lendemain, 12 octobre 1942, le cri joyeux : "Terre, Terre", retentit et ces rudes marins, à la foi simple et vibrante, faisaient monter dans le ciel pur des tropiques, le chant du SALVE REGINA. Cette terre était une île des Bahama. Colomb la nomma SAN SALVADOR.

La découverte de l'Amérique n'est pas le fait du hasard mais un trait de génie; Colomb avait l'intuition de la sphéricité de la terre que la junte d'astronomes et de géographes de Ferdinand et d'Isabelle rejetaient dédaigneusement en la qualifiant de "bulle d'air". Colomb a plus facilement vaincu "la mer ténébreuse" que la masse de préjugés, que les théories scientifiques absurdes et les antiques superstitions de son époque. Il lui avait fallu cinq longues années de démarches fastidieuses et de sollicitations tenaces pour obtenir les vaisseaux nécessaires à l'expédition. Il eut l'intuition de l'importance de sa découverte car dans un voyage qu'il fit aux bouches de l'Orénoque, son génie observateur lui fit comprendre que l'immense masse d'eau que ce fleuve rejette avec tant de violence dans l'océan, ne peut être fournie que par un vaste continent.

Nous pouvons raisonnablement nous imaginer que le soir du 12 octobre après être revenu à son bord, le grand amiral éprouva le besoin de se trouver seul pour méditer sur la grandeur de l'événement qui venait de s'accomplir. Seul, dans le silence de la nuit tropicale, lourde des parfums capiteux apportés par la brise des îles magiques, sous un ciel d'une limpidité merveilleuse, l'imagination puissante de ce VISIONNAIRE qui avait percé le mystère de "la mer ténébreuse", put-elle soulever un coin du voile qui cachait l'avenir et révéler à son regard émerveillé le spectacle grandiose de ce nouveau monde transformé par une haute civilisation future ?

C'est d'abord une vaste étendue aux contours imprécis, dont les limites au septentrion, vont se perdre dans les profondeurs des brumes polaires puis qui se prolonge ensuite vers le sud jusqu'aux confins du monde. Il voit des plaines fertiles, peuplées de troupeaux immenses, des chaînes de montagnes altières, des fleuves majestueux, des forêts impénétrables, des lacs qui sont des mers. Sur le vaste océan, de nombreux navires amènent aux rives du continent nouveau des hordes d'aventuriers attirés par les rumeurs de richesses fabuleuses et, avec eux des visionnaires généreux comme lui, avides de tailler dans ce patrimoine des royaumes chrétiens. Ceux-ci sont accompagnés d'autres personnages animés par un idéal encore plus élevé, la conversion des peuples sauvages. Ils portent la bure du Franciscain et le froc des Jésuites et ils sont pressés d'arriver. Aussitôt débarqués, ils disparaissent dans les forêts chaudes du sud mais sur leur route l'idolâtrie s'écroule, les peuples deviennent meil-

leurs en adorant le vrai Dieu... En deux siècles, les Franciscains et les Dominicains catéchisèrent et baptisèrent pas moins de dix millions d'Indiens et les sortent de l'abjection morale et physique... D'autres remontent le cours des fleuves glacés du nord et vont porter la "bonne nouvelle" à des peuplades féroces. Enfin, plus tard, un ordre dont Colomb ne sait pas le nom mais qui porte la livrée de Marie, s'avance vers de grandes plaines nues, aux horizons infinis et arrachent d'autres peuples sauvages à la superstition.

Des peuples, poussés par le désir d'étendre au-delà de leurs frontières, leur forme de civilisation, s'élançant à la conquête des terres nouvelles : les Espagnols et les Portugais vers le sud, les Hollandais et les Anglais, au nord et plus au nord encore, remontant un fleuve majestueux, une noble figure, grave et pensif, portée sur un navire arborant les couleurs de France.

Puis, le prodigieux tableau change : les grandes forêts sont en partie disparues et le regard émerveillé du grand Gaulois, plongeant au-delà des barrières du temps, contemple des citées merveilleuses, bourdonnantes d'activité, étincelantes de lumières et plus merveilleuses encore que les sept citées fabuleuses de Cibola et de Quesivi. Partout des campagnes parsemées de jardins, des champs portant des moissons généreuses, des ateliers gigantesques actionnés par une puissance mystérieuse et invisible qui naît au pied des grands cours d'eau. Tirés sur des routes de fer par cette même force invisible, de longues théories de charriots, lourdement chargés d'une multitude de produits. L'océan, les fleuves, les rivières sont sillonnés de gigantesques navires se jouant des vents et des flots avec l'aisance du poisson et portant dans leurs flancs rebondis des richesses d'une variété et en quantité incroyables.

Il rayonne autour de ces populations nouvelles un sentiment indéfinissable de bonheur; elles vont, viennent et s'agitent à leur gré sans crainte ni entraves d'aucune sorte; des temples majestueux dominent la contrée où chacun va adorer Dieu librement, de la façon qu'il lui plaît; des palais aux lignes sobres, où l'enfant du pauvre reçoit la même éducation que l'enfant du riche, sont bourdonnants d'une jeunesse vigoureuse et hardie.

Tout-à-coup le tableau s'assombrit; les citées éteignent brusquement leurs lumières éblouissantes, l'océan devient mauvais et de ces vagues agitées surtout des monstres métalliques glissant silencieux et rapides à la surface de l'eau, tels de longs reptiles sinueux, lorsqu'un navire portant les richesses du monde nouveau, passe dans leur voisinage, ils lui envoient sournoisement un trait porteur d'une force foudroyante qui, en se libérant de son enveloppe, réduit le navire en miettes. C'est l'arme préférée d'un peuple de barbares, sorti des forêts sombres de la Germanie. Après avoir ravagé et pillé l'Europe, un insatiable besoin de pillage et de domination lui fait convoiter les richesses du continent nouveau et la possession comme esclaves de tous les peuples du monde. Les peuples libres du continent nouveau, d'abord étourdis par la soudaineté et la férocité de l'attentat, se ressaisissent vite. Ils se mettent au travail avec énergie, décidés à mourir plutôt que de laisser périr la liberté qu'ils avaient implantée sur ces terres nouvelles. De leurs ateliers sortent de grands aigles en métal que des hommes au regard froid guident d'une main sûre. Ils s'élèvent dans l'azur à une grande hauteur, portant entre leurs ailes des forces puissantes renfermées dans des cylindres de métal qui, en étant libérées sur les monstres de la mer les détruisent. Les peuples libres sont enfin les maîtres des airs et de la mer et abattent la race des barbares.

A ce moment, la vision s'évanouit et Colomb ne vit plus que la mer sombre et chatoyante sur laquelle se reflétait, comme dans un miroir profond, le ciel constellé d'étoiles des tropiques. Profondément troublé, il resta longtemps à contempler ce vaste spectacle en pensant que les terres qu'il venait de découvrir, n'étaient peut-être pas la mystérieuse Cathay.

J. C. Côté.

Tous droits réservés par Le Syndicat des Auteurs Canadiens Enrg.

Détruire l'Église, programme nazi

Le combat du néo-paganisme nazi contre l'Église, hier encore si avoué et si ouvert, est tout à coup devenu insidieux, rampant, mais non moins acharné. C'est que dans l'ardeur de la lutte, à la faveur de considérables déplacements de fronts et à l'aide d'une infernale fabrication de censonges dont la persistance tient autant de l'effronterie que du prodige, les nazis cherchent aujourd'hui à voiler leurs véritables buts de guerre. Dans un petit album abondamment illustré et contenant des citations irréfutables, publié par l'information de guerre à Ottawa, sous le titre Ils veulent détruire l'Église de Dieu, le public canadien dispose de textes clairs et de témoigna-

ges solides. Ces faits lui permettront de démêler, dans l'appréciation quotidienne des événements, qu'il entend ou qu'il lit, la part de l'erreur et celle de la vérité.

Vers l'indépendance

par l'abbé Lionel Groulx

1500 personnes ont acclamé la conférence donnée par l'abbé Lionel Groulx au Monument National rue Lafontaine, sous le titre de "Vers l'Indépendance politique".

Ce texte, l'un des plus vivants et les plus actuels du maître historien, a été mis en brochure par l'Action Nationale. La brochure vient de paraître.

Elle est en vente dans toutes les librairies, au prix de 15 sous l'exemplaire.

Réédition de l'Histoire de la Province de Québec

par Robert Rumilly

La demande du public pour l'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC, par Robert Rumilly, a été telle que les Tomes II, III, IV, V et VI sont présentement épuisés. Devant ce succès sans précédent dans l'histoire de l'Édition au Canada, les Editions Bernard Valiquette tiennent à informer le public qu'elles procèdent à la réédition des volumes épuisés, qui seront sur le marché d'ici deux ou trois semaines. Elles comptent donc sur l'indulgence du public et le remercient de son grand encouragement. Elles se réjouissent de l'intérêt que les Canadiens français portent aux choses de leur pays et y voient un signe des temps, qui augure bien pour l'avenir.

La France que j'aime

par Helen Mackey

Préface d'Antoine de
Saint-Exupéry

"Helen Mackey a longtemps vécu en France. A l'heure du désastre elle s'est dévouée de toutes ses forces à soulager les misères des français. Et voici qu'aujourd'hui elle se souvient de cette France, non comme l'on se souvient d'ordinaire d'un pays, mais comme elle se souviendrait d'un ami qui vous aurait converti".

C'est par ces mots que le célèbre écrivain Antoine de Saint-Exupéry s'exprime dans la préface de ce remarquable livre que viennent de publier les Editions Variétés.

LA FRANCE QUE J'AIME est le livre d'une Américaine qui a vécu 35 ans en France et qui connaît à fond les français. Les premières scènes se passent pendant les étranges mois du début où la guerre n'était pas la guerre, les hommes étaient partis pour le front et les femmes, sans un soupir, avaient pris leur place aux usines et aux champs.

L'auteur nous mène ensuite deux fois aux Invalides, refuge des "gueules cassées" de 1934. Une première fois, alors qu'elle soigne ces braves et tragiques dévoués de la première guerre mondiale, puis, après que les Allemands ont pris possession des vastes salles.

Vous qui aimez la France et les Français, qui connaissez le pays et ses habitants, et qui voulez savoir ce qu'ils sont devenus, vous devez lire ce livre.

Un volume de 180 pages publié par Les Editions Variétés. Prix \$1.00. En vente dans toutes les librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal.

Par quantités, elle se vend \$1.50 la douzaine et \$10.00 le cent (frais de port et taxe de vente en plus).

On adresse sa commande à l'Action Nationale, C. P. 133 Outremont, P. Q. Tél. Marquette 2837.

L'OBSCURATION EST DE RIGUEUR

Le Comité de Protection civile

Pratiquement trois semaines se sont écoulées déjà depuis que le ministère de la Défense nationale a ordonné l'obscurisation de toute la rive sud du St-Laurent sur une profondeur de cinq milles, à partir de l'Isle-Verte jusqu'à Douglstown en Gaspésie.

Les Comités de protection civile de Rimouski, Matane, Gaspé et d'ailleurs sont à l'oeuvre depuis quelques jours pour renseigner la population et faire observer le règlement. Des pénalités sévères sont prévues pour ceux qui refuseront de s'y conformer, mais le résultat obtenu à date laisse croire que la population et particulièrement les automobilistes observeront à la lettre le règlement.

Le Comité de Protection Civile de Rimouski compte aujourd'hui au delà de 100 membres. Il a pour chef M. Bruno Grandmond, I. C., et pour adjoint, M. Léo McLaren, I. C. Pour assurer

le succès de toute période d'obscurisation, pour préparer la population civile à se protéger elle-même et ses propriétés contre les effets de l'attaque de l'ennemi et pour que ce travail puisse être effectué partout efficacement, la ville de Rimouski a été divisée en deux sections et subdivisée en six quartiers. Les agglomérations voisines, soit Nazareth, Ste-Odile, St-Robert et St-Yves sont aussi sous la surveillance de gardes civiles attachées au comité de Rimouski. Chaque quartier est pourvu d'au moins sept gardes sous la direction d'un chef. Chaque quartier a de plus son poste de premiers secours et ses ambulanciers.

Nous vous donnerons dans une prochaine édition le noms des membres de l'exécutif du comité, des chefs de gardes, des gardes elles-mêmes, ainsi que l'endroit des postes de secours et les noms des secouristes.

Explication

Afin de faciliter au public l'observance des règlements ci-haut édictés, les Autorités ainsi que le Comité de Protection Civile ont pensé de vous donner de plus amples informations afin qu'il n'y ait pas d'ambiguïté ou de mésinterprétation.

D'abord pour ce qui regarde les règlements Nos 1, 2 et 3, concernant l'obscurissement extérieur et intérieur des bâtisses :

1.—Aucune lumière extérieure, de quelque nature qu'elle soit, devra être permise.

2.—Toutes les fenêtres ou ouvertures situées au nord, à l'est et à l'ouest devront être obscurcies totalement. Pour ce faire, les fenêtres ou autres ouvertures devront être obstruées au moyen

de papiers ou de toiles de couleur sombre qui ne laissent pas traverser la lumière; ces papiers ou ces toiles devront être hermétiquement ajustées aux cadres des ouvertures afin que la lumière ne puisse pénétrer par les côtés ou par les parties supérieure ou inférieure de ces ouvertures.

Pour ce qui concerne les ouvertures situées du côté sud, aucune lumière directe, à moins qu'elle ne soit située au fond de la bâtisse, sera tolérée, néanmoins, il sera toléré une lumière directe à l'intérieur pourvu qu'elle soit tamisée par une toile quelconque.

3.—Pour ce qui concerne les véhicules-moteurs, le public devra se priver, en autant que possible, de se servir de ces véhicules le soir, à moins d'absolue nécessité. Lorsqu'il sera absolument nécessaire de se servir

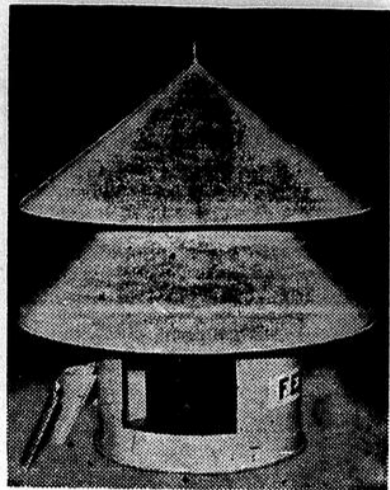


Illustration de la sirène d'alarme installée par le Comité provincial de Défense Civile dans plusieurs centres du Canada. Des sirènes semblables ont été installées à mi-chemin entre Rimouski et Rimouski-Est et à Nazareth, en cas de raids aériens. Elles sont reliées à la sirène de l'hôtel de ville qui les actionne.

d'automobiles le soir, les phares en devront être partiellement obscurcis de manière que la lumière ne soit pas vue à une distance de plus de trente pieds; pour ce faire les phares devront être pourvus d'abat-jour après qu'ils auront été partiellement peints en noir, la partie non peinte devra être complètement couverte par l'abat-jour, ou bien le phare sera complètement peint en noir avec une ouverture, dans le bas, de 3 pouces de largeur par un quart de pouce de hauteur. Les phares pourront être aussi totalement peints avec de la peinture bleue appliquée en plusieurs couches minces.

Afin de faciliter votre travail Monsieur le Maire, le Président du Comité de Protection Civile, les conseillers ainsi que les membres de ce Comité, ainsi que tous les corps de police, sont à votre disposition pour vous donner les conseils que vous leur demanderez, dans l'application des règlements ci-haut mentionnés.

Pénalité

En vertu de l'article 63 des règlements concernant la Défense du Canada.

"1)—Toute personne qui contrevient ou ne se conforme pas à un des présents règlements, à toute ordonnance, toute règle, tout statut ou toute prescription conformes à l'un des présents Règlements, est coupable d'infraction à ce règlement.

"2)—Lorsqu'il n'est prévu aucune peine particulière, cette personne est passible, sur conviction par voie sommaire, d'une

amende n'excédant pas cinq cents dollars, ou d'emprisonnement d'au plus douze mois, ou des deux peines à la fois; mais cette personne peut, à la discrétion du procureur général du Canada, être poursuivie après mise en accusation, et si elle est déclarée coupable, elle est passible d'une amende n'excédant pas cinq mille dollars, ou d'emprisonnement pour un terme n'excédant pas cinq ans, ou des deux peines à la fois".

IL FAUT ETRE PRETS

Le directeur de la défense passive, le colonel l'hon. R. J. Manion, commentant le fait que les précautions contre les raids aériens sont insuffisantes en certains endroits, déclare qu'il ne serait pas surpris que des villes canadiennes, non seulement sur les côtes mais à l'intérieur, soient bombardées d'ici à la fin de la guerre.

Ordonnance pour obscurissement

ATTENDU QUE des vaisseaux naviguant sur les eaux du fleuve St-Laurent et les eaux adjacentes ont été attaqués par des sous-marins ennemis, et vu la crainte de nouvelles attaques et la connaissance que les lumières du rivage fournissent une aide importante à l'ennemi, le Ministre de la Défense nationale, Service naval, a demandé qu'un ordre soit rédigé en vue de prohiber un tel éclairage : ET ATTENDU qu'il existe un danger de bombardement des régions riveraines dudit fleuve ainsi que du golfe St-Laurent par de tels sous-marins :

IL A ETE ORDONNE LE 24 SEPTEMBRE, 1942

Que jusqu'à nouvel ordre, les règlements suivants visant l'éclairage seront en vigueur dans toute cette région de la province de Québec décrite comme étant cette bande de territoire s'étendant jusqu'à une distance de cinq milles à l'intérieur des terres, à partir de la rive du fleuve St-Laurent et du Golfe St-Laurent, du village de l'Isle Verte, dans le comté de Témiscouata au village de Douglstown dans le comté de Gaspé inclusivement.

1.—Ces règlements seront en vigueur en tout temps, du coucher au lever du soleil.

2. Les enseignes lumineuses ou ornementales de toute nature visibles à l'extérieur et l'éclairage par flots de lumière illuminant les édifices et les enseignes, y compris, mais non limité à, toutes les enseignes extérieures, les panneaux-réclame, l'éclairage diffusé, les marquises de théâtres et de cinéma et les enseignes intérieures ainsi que toutes les lumières ornementales intérieures situées à proximité de toute fenêtre non obscurcie, devront être éteintes.

3.—Aucune lumière d'une nature quelconque, soit intérieure, soit extérieure, y compris les lampes de rues, ne devra être allumée si elle est visible d'un point quelconque du fleuve ou du golfe St-Laurent.

4.—Aucun véhicule ne devra circuler ou stationner de telle façon que ses phares soient dirigés vers le fleuve ou le golfe St-Laurent, à moins qu'ils ne soient obscurcis de telle manière qu'on ne puisse les apercevoir d'un point quelconque du fleuve ou du golfe.

5.—En ce qui concerne les chemins de fer, l'éclairage des wagons de voyageurs devra être obscurci de telle manière qu'il ne puisse être visible d'un point quelconque du fleuve ou du golfe St-Laurent.

6.—Ces règlements ne s'appliqueront pas à tout éclairage autorisé ayant pour but de faciliter la navigation aérienne ou maritime ou à tout signal lumineux autorisé de chemin de fer.



On a mis sur le marché à Montréal certains types de rideaux spécialement conçus pour les périodes d'obscurissement. En voici un de feutre noir, facile à installer, garanti pour intercepter tout rayon de lumière. Il offre de plus l'avantage de pouvoir protéger les personnes qui se trouvent à l'intérieur de la maison contre les éclats de verre lorsqu'une explosion se produit proche d'une fenêtre et en brisant les carreaux.

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF

la Victoire

ACHETEZ DES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

NOUVELLE ÉMISSION



MON PROFESSEUR

—:V:—

Le dimanche, 18 octobre, à midi et demi.

—eo—

M. Georges Landreau, directeur du Conservatoire Lassalle affilié à l'Université de Montréal, reprendra son cours de diction à Radio-Canada le dimanche, 18 octobre, à midi et demi. Les leçons qu'il a données l'année dernière sous cette même rubrique, c'est-à-dire "Mon Professeur" ont été très suivies partout. Elles portaient sur l'art de dire, sur la phonétique, sur la lecture, etc. Ces leçons étaient dialoguées et constituaient déjà en même temps que le cours autant d'intéressants exemples.

Cette année, il reprendra la

même formule en modifiant toutefois son programme.

M. Landreau donnera également des cours à Radio-Collège, cours devant commencer le mercredi, 14 octobre, à 4h45 du soir.

Les aventures de Bécassine

—eo—

Les lundi, mercredi et vendredi, à 5h30 du soir

—eo—

Enfin, voici une grande nouvelle pour les auditeurs de Radio-Canada, petits et grands. Bécassine, l'originale Bécassine des livres d'images, l'unique Bécassine de Clocher-les-Bécasses nous revient. Au fait, trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, à 5h30 du soir, cela, à partir du 19 octobre, elle nous racontera ses plus récentes et ses plus extra-

ordinaires aventures. Peut-être se souvient-on qu'elle était venue à Montréal avant la guerre pour élever les enfants d'un médecin dont elle avait fait la connaissance pendant la Première Grande Guerre, le docteur Turbot. Mais après avoir placé ses enfants dans une maison d'éducation, le médecin était parti à l'armée et Bécassine avait décidé de retourner en France. Mais ce départ fut marqué, au moment où elle pensait s'embarquer à Halifax avec le chat Mousse-Mousse, de tous les ennuis possibles.

Mais Bécassine malgré toutes ses ressources dut rester au Canada, le pays le plus beau de la terre. Voilà qui explique son retour au micro avec Mousse-Mousse.

Les aventures de Bécassine sont adaptées des albums de Caumery.

Vu l'heure de ces émissions, il sera possible aux petits de les suivre, elles ont été imaginées, écrites, adoptées à la radio pour eux.

PLUS RIEN N'IMPORTE.

SAUF..



La cérémonie de la remise des ailes sera radiodiffusée

Le dimanche, 18 octobre, à 3 heures, par Radio-Canada.— Un événement sans précédent.

—eo—

Voici un événement que les auditeurs seront heureux de suivre par les postes de Radio-Canada s'ils sont incapables d'y assister. En effet, la cérémonie de la remise des ailes aux jeunes aviateurs le dimanche, 18, à 3 heures de l'après-midi, au Stadium à Montréal, leur sera racontée par les reporters de Radio-Canada. Une cinquantaine d'aviateurs comprenant des pilotes, des navigateurs, des sans-filistes et des mitrailleurs qui ont subi avec succès leurs examens recevront leurs insignes officiels, cela en présence d'officiers supérieurs, de détachements de l'aviation, de l'armée et de la marine canadienne.

C'est la première fois que pareil événement se fait en public. Il n'est pas douteux que les amis de nos aviateurs et d'ailleurs tous les publics seront aux écoutes le dimanche, 18, à 3 heures de l'après-midi.

PASSEZ VOS SOIREES AVEC

C J B R

HORAIRE DES EMISSIONS DE SIX HEURES P.M. A LA FERMETURE DU POSTE.

SEMAINE DU 18 OCTOBRE

DIMANCHE, 18 OCTOBRE

- 6.00 L'Album Victor.
- 6.30 Radio-Journal.
- 6.45 BBC News.
- 7.00 Nanthon Scott presents
- 7.30 Nouvelles de la BBC.
- 7.45 Causerie.
- 8.00 Le Centenaire de Massenet.
- 8.30 Mélodies oubliées.
- 9.00 Frères d'Armes
- 9.30 Album de musique que nous aimons.
- 10.00 Radio-Journal.
- 10.15 Primerose et Benjamin

LUNDI, 19 OCTOBRE

- 6.00 Radio-Journal Rock City.
- 6.30 Echos Viennois
- 6.45 Nazaire et Barnabé.
- 7.00 Un homme et son Pêché.
- 7.15 Restaurant Alouette
- 7.30 Nouvelles de la BBC.
- 7.45 La fiancée du Commando.
- 8.00 Interlude.

- 8.03 Sérénade pour cordes.
- 8.30 Variétés 1942.
- 9.00 Serenata.
- 9.30 Le chant du monde.
- 10.00 Radio-Journal.
- 10.15 Récital.
- 10.30 Causerie.
- 10.45 Don Turner Orchestra.

MARDI, 20 OCTOBRE

- 6.00 Radio-Journal Rock City.
- 6.30 Echos Viennois
- 6.45 Nazaire et Barnabé.
- 7.00 Un homme et son Pêché.
- 7.15 Café Concert.
- 7.30 Nouvelles de la BBC
- 7.45 Ensemble de genre.
- 8.00 Les secrets du Dr Morhaages.
- 8.30 Orchestre de danse.
- 8.45 Mélodies du soir.
- 9.00 Programme Musical
- 9.30 Variétés Françaises
- 10.00 Radio-Journal.
- 10.45 Masterworks of the Pianoforte.
- 10.45 Evensong.

MERCREDI, 21 OCTOBRE

- 6.00 Radio-Journal Rock City
- 6.30 Echos Viennois
- 6.45 Nazaire et Barnabé
- 7.00 Un homme et son Pêché.
- 7.15 Café Concert.
- 7.30 Nouvelles de la BBC.
- 7.45 La Fiancée du Commando.
- 8.00 Grenadier Guards Band.
- 8.30 Tambour Battant
- 9.00 Ici l'on chante
- 9.30 Le Théâtre de la Peur
- 10.00 Radio-Journal.
- 10.15 Jean-Baptiste s'en va-t-en guerre.
- 10.45 Souvenirs of Songs

JEUDI, 22 OCTOBRE

- 6.00 Radio-Journal.
- 6.30 Echos Viennois
- 6.45 Nazaire et Barnabé.
- 7.00 Un homme et son Pêché.
- 7.15 Café Concert.
- 7.50 Nouvelles de la BBC
- 7.45 Ensemble de genre.
- 8.00 Je me Souviens
- 8.30 Sur les Boulevards.
- 9.00 Théâtre de l'Air
- 9.30 Mexicana.
- 10.00 Radio-Journal.
- 10.15 Promenade Symphony Concerts.

VENDREDI, 23 OCTOBRE

- 6.00 Radio-Journal Rock City
- 6.30 Echos Mondains
- 6.45 Nazaire et Barnabé
- 7.00 Un homme et son Pêché.
- 7.15 Restaurant Alouette
- 7.30 Nouvelles de la BBC.
- 7.45 La Fiancée du Commando.
- 8.00 Notre Canada.
- 8.30 S. V. P.
- 9.00 L'heure de la valse.
- 9.30 Causerie.
- 9.45 Orchestre Russe
- 10.00 Radio-Journal
- 10.15 Musique de chambre.
- 10.45 Cette semaine à Londres.

SAMEDI, 24 OCTOBRE

- 6.00 Radio-Journal.
- 6.30 Echos Viennois.
- 6.45 Vedette Parisienne.
- 7.00 Causerie du Chanoine Alphonse Fortin
- 7.15 Café Concert.
- 7.30 Nouvelles de la BBC.
- 7.45 Causerie.
- 8.00 Le Questionnaire de la Jeunesse
- 8.30 California Melodies
- 9.00 Classics for To-Day.
- 10.00 Radio-Journal.
- 10.45 L'Orchestre de l'hôtel King Edouard.
- 10.30 Don Turner's Orchestra



VOTRE IMPÔT N'EST PAS LOURD

Les soldats canadiens font chaque jour des sacrifices qui ne peuvent être mesurés en dollars et en sous. Eux, c'est leur vie même qu'ils risquent; et, en comparaison de ce qu'il font, c'est peu de chose vraiment que de payer l'impôt sur le revenu. Il est juste que nous payons l'impôt puisque c'est notre guerre, à nous aussi, et qu'il faut la gagner. Chacun doit payer — tous ceux qui gagnent de l'argent — hommes et femmes, patrons et employés. Et c'est pour vous faciliter la tâche, pour vous éviter d'avoir à payer à la fin de l'année tout l'impôt à la fois, que le gouvernement a exigé que les employeurs déduisent une partie de l'impôt sur chaque paye.

Pensez aux Canadiens qui combattent . . . et vous comprendrez que l'impôt sur le revenu n'est pas lourd!

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Au Cartier

—o—

LES 19, 20, 21 OCTOBRE

Jean Worms, Vera Korène,
Jean Galland
dans

LA DANSEUSE ROUGE
Beau drame d'espionnage. Avec
Comédie et sujet court.

LES 22, 23, 24 OCTOBRE

Jimmy Durante, Phil Silvers,
Jane Wyman
dans

YOU'RE IN THE ARMY NOW

Avec actualités Canadiennes et le
4e épisode de la série "Adven-
tures of Red Ryder". et Comé-
die.

Au Rimouskois

LES 17, 19, 20 OCTOBRE

Charles Boyer, Margaret
Sullivan
dans

APPOINTMENT FOR LOVE
Charmante histoire d'amour.
Avec comédie et le premier épi-
sode de la série "Oregon
Trail".

LES 21, 22, 23 OCTOBRE

Corinne Luchaire, Annie Ducaux
Roger Duchesne
dans

PRISON SANS BARREAUX

Poignant drame d'amour. Avec
Sujet court et Comédie.

Le Sergent Major

—o—

Suite de la première page

sinage, il fut transporté à demi
inconscient aux quartiers de son
détachement ou le médecin
constata une double fracture du
crâne. Il était alors trois heu-
res de l'après-midi. Le malheu-
reux repris légèrement con-
naissance, put recevoir les der-
niers sacrements et relater les
circonstances de l'accident. Ap-
près avoir exprimé ses dernières
volontés, il rendait l'âme dans
la soirée.

Le corps du jeune homme a é-
té transporté dans sa famille à
Rivière du Loup ou il est arrivé
mardi soir. Précédemment a-
vant son départ de Shelburne,
on lui avait chanté un service
le matin et un libéra dans l'a-
près midi. Le capitaine Lucien
Dubé, commandant du détache-
ment auquel le jeune Lavoie é-
tait attaché, accompagna le
corps lui-même jusqu'à la Ri-
vière du Loup.

Le regretté défunt était le
fils de M. Ludger Lavoie, décé-
dé et de Alphonsine Lamothe.
Il laisse deux soeurs et huit frè-
res dont M. Raymond Lavoie,
professeur à l'École d'Arts et
Métiers de Rimouski. Il était
aussi le frère de M. Claude La-
voie, de Rivière du Loup qui a
remporté cette année le prix
d'Europe.

A la famille éprouvée, aux
compagnons d'armes du défunt
et à tous ses amis nous présen-
tons nos sincères condoléances.

Squateck

—o—

Baptêmes

Le 5 octobre a été baptisé Jo-

seph, Roger, Raoul, enfant de
M. et Mme Paul Ouellet (Ber-
nadette Lebel). Parrain et mar-
raine: M. et Mme Léonard Le-
bel, oncle et tante de l'enfant.

—Le 6 octobre a été baptisé,
Louis, Cyprien, enfant de M. et
Mme Charles Eugène Clermont,
(Alice Lévesque). Parrain et
marraine: M. et Mme Cyprien
Clermont, grands parents de

l'enfant.

—Le 13 octobre a été baptisé
Marie, Audette, Françoise, en-
fant de M. et Mme Pierre Bour-
gouin, (Lydia Lemieux). Parrain
et marraine: M. et Mme Fran-
çois Lévesque oncle et tante de

Divers

—Nous avons eu en notre pa-

roisse du 2 septembre au 4 oc-
tobre une retraite et les quaran-
te-Heures prêchées par deux
pères Rédemptoristes: le Révé-
rend Père Gabriel Gagnon, de
Monastère d'Escoart et le Révé-
rend Père Albert Michaud, de
Montréal. Nous garderons d'eux
un inoubliable souvenir pour le
biens qu'ils ont su faire à nos
paroissiens.

—M. l'abbé Léo Pelletier, pro-
fesseur à l'Université Laval de
Québec, de passage chez ses pa-
rents dimanche dernier.

—M. Léon Pelletier, de Qué-
bec, de passage chez son père
dimanche dernier.

—Mlle Rose-Anne Denis, en
promenade en notre paroisse
chez des amis la semaine der-
nière.



Le Ministre des Finances du Dominion du Canada
met en souscription publique

LE TROISIÈME EMPRUNT DE LA VICTOIRE

\$750,000,000

Daté du 1er novembre 1942 et portant intérêt à compter de ce jour,
et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

A quatorze ans Obligations 3% Échéant le 1er novembre 1956

REMBOURSABLES À L'ÉCHÉANCE AU
TAUX DE 101%

Rachetables au même taux à partir de 1953
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupures des titres au porteur:
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000

Prix d'Émission: 100%
Rendement de 3.06% jusqu'à l'échéance

A trois ans et demi Obligations 1¾% Échéant le 1er mai 1946

REMBOURSABLES À L'ÉCHÉANCE AU
TAUX DE 100%

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupures des titres au porteur:
\$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000

Prix d'Émission: 100%
Rendement de 1.75% jusqu'à l'échéance

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal, à toute agence
de la Banque du Canada, et l'intérêt, semestriellement, sans frais, à toute succursale au
Canada d'une banque à charte.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au
principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'en-
remise de toute agence de la Banque du Canada.

Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être
acquittées en entier dès la signature de la formule de souscription, au prix d'émission dans
chaque cas, sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans
retard. Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru,
ainsi qu'il suit:

10% au moment de la souscription; 18% le 1er décembre 1942; 18% le 2 janvier 1943;
18% le 1er février 1943; 18% le 1er mars 1943;
18.67% sur les obligations 3% OU 18.39% sur les obligations 1¾% le 1er avril 1943.

Le dernier versement, exigible le 1er avril 1943, comprend le solde du principal plus .67
de 1%, dans le cas des obligations 3%, et .39 de 1% dans le cas des obligations 1¾%, soit l'intérêt
couru du 1er novembre 1942 aux dates des versements.

Le ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les
souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des
souscriptions dépassera \$750,000,000.

Le produit de l'émission sera affecté par le gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur autorisé, du
Comité national de finance de guerre ou de tout représentant de ce comité, de
toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque
d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisées, qui tiendront à la
disponibilité du public des formules de souscription et des exem-
plaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 19 octobre 1942, se
clôtureront le ou vers le 7 novembre 1942, avec ou sans
préavis, à la discrétion du ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa le 16 octobre 1942.



MARCEAUX ET JACQUES



Les meilleurs au Canada

CREATEURS DES NOUVELLES ET
RAVISSANTES COIFFURES

BRUSH-CUT

*Ces deux artistes bien connus à Montréal
seront à*

RIMOUSKI

*pour donner une démonstration des coiffures et coupes
de cheveux les plus modernes.*



Au Théâtre Cartier

Dimanche, 11 octobre à 2.30 p. m.

Ces représentants seront à Rimouski pour la première fois

Admission gratuite

LE FOYER ET LA FERME

Pas de saison pour la dinde

Elle est abondante sur nos marchés. Comment l'apprêter. Recettes fournies par le ministère de l'Agriculture.

Mangez-en en tout temps, elle est à l'heure actuelle abondante sur les marchés.

Une dinde ronde et dodue, rôtie à la perfection, mettra l'eau à la bouche de chacun. Un dîner à la dinde, est à la fois délicieux et nourrissant. Servez-en durant toute l'année!

DINDE ROTIE

Vider, laver la dinde, bien la rincer et l'assécher. Frotter l'intérieur avec du sel avant de la farcir. Allouer 3/4 de tasse de farce pour chaque livre de dinde. Farcir. Coudre les ouvertures: Replier les ailes de la dinde sous le dos et presser les cuisses sur le corps. Retenir en place avec des brochettes placées l'une sous les ailes et l'autre sous la poitrine. Ficeler ensuite solidement la dinde avec de la ficelle en l'attachant à chaque brochette. Placer sur un gril ou dans une rotissoire, la poitrine en bas. Faire rôtir dans un four modéré (300 degrés F), allouant 25 minutes par livre de poids brut. Arroser de temps à autre. Tourner la dinde sur le dos durant la dernière heure de rôtissage afin qu'elle brunisse uniformément.

FARCE A LA SARRIETTE

4 tasses de miettes de pain
1 cuil. à thé de sel,
1/4 cuil. à thé de poivre,
1 cuil. à thé de sarriette,
3 cuil. à table de gras fondu ou de graisse de rôti,
1/2 tasse de pommes ou de céleri haché.

1 cuil. à table d'oignon haché fin, persil haché.

Suffisant pour un poulet de 6 livres. Pour une dinde de 10 ou 12 livres, doubler la recette.

SANDWICHES A LA DINDE

2 tasses de dinde hachée fin
1/2 tasse de piment vert
1/2 tasse de céleri haché.
Mayonnaise.

Cette recette donne aussi une excellente salade en employant du poulet ou de la dinde coupés en dés.

Quoi lui donner à manger

Vous arrive-t-il parfois un visiteur inattendu qui vous embête joliment parce que là, tout de suite, vous ne savez pas trop ce que vous pourriez bien lui donner à manger. Surtout pour le dessert! Pour le reste, vous avez sous la main des oeufs frais, du fromage, de bons légumes, un plat de viande ou de poisson.

"Qu'est-ce que je pourrais bien cuisiner?" dites-vous avec embarras.

Une heureuse idée, qui vous tirera d'affaire en pareille circonstance, c'est d'avoir toujours dans l'armoire une pâte préparée pour les tartes; de la farine et de la graisse mêlées. En un temps qui tiendra presque du miracle vous aurez une tarte fraîche et délicieuse; tarte aux pommes, aux pêches ou n'importe lequel des bons fruits de chez-nous; tarte aux oeufs, tarte à la citrouille, etc., etc.

Vous serez débarrassée de vos inquiétudes et votre hôte se lèchera les pouces de satisfaction.

Pour un meilleur rendement

Voulez-vous rendre votre travail plus profitable, évitez cette sensation de fatigue entre les repas, jouir d'une bonne santé, être heureuse enfin?..... Le Service de Nutrition, au ministère des Pensions et de la Santé nationale, prétend qu'une bonne alimentation est la baguette magique qui guérit la plupart des maux.

Prenez donc les résolutions suivantes:

- 1.—Déjeuner copieusement avant de vous rendre à l'ouvrage.
- 2.—Boire du lait tous les jours, l'aliment pour lequel il n'y a pas de substitut.
- 3.—Manger chaque jour du pain contenant de la vitamine B—le principe nécessaire au système nerveux.
- 4.—Manger un autre légume chaque jour, en plus des pommes de terre.
- 5.—Boire du jus de tomates ou du jus de fruits frais, comme breuvage entre les repas.

Le soin des nappes

Si une nappe commence à montrer de l'usure, on peut la renforcer en appliquant un morceau de tissu en dessous. Les petits trous seront raccommodés. Si la nappe a été brûlée par une cigarette, on peut cacher le trou en y posant un appliqué. On répètera le même motif à deux ou trois autres endroits pour mettre plus de symétrie.

Un bon moyen de conserver toute leur blancheur aux nappes qui ne servent pas souvent, c'est de les tenir enveloppées dans du papier bleu. On trouvera ce genre de papier dans les grands magasins ou dans les papeteries.

v v v

Le velours lisse de coton et le velours à côtes, qui remplaceront en grande partie les lainages au cours de l'hiver, ont l'avantage d'être lavables.

Pour les laver avec suc-

cès, il suffit de les agiter de bas en haut dans une eau tiède savonneuse. Ne jamais mettre le savon sur le tissu. Ne tordez pas pour éviter les courants blancs sur le velours. Pressez entre les mains pour faire sortir toute l'eau, secouez et mettez sécher dans un courant d'air ou à l'extérieur, par une belle journée. Repassez à l'envers sans trop appuyez pour ne pas écraser le velours.

N'hésitez pas à laver les oreillers

N'hésitez pas à laver les oreillers dès qu'ils sont souillés. Vous n'avez pas besoin de transférer la plume dans un sac en toile. Lavez-les tels quels. Prenez toutefois la précaution suivante: découpez environ quatre pouces à un des bouts de l'oreiller, cousez sur l'ouverture un carré de mousseline. Ceci donne du jeu à l'eau savonneuse.

Tirez le meilleur parti de votre THÉ..

laissez infuser 5 minutes

"SALADA"

Lavez un oreiller à la fois pour obtenir de meilleurs résultats. L'eau doit être tiède et très savonneuse pour garder à la plume toute sa souplesse. Si la mousse tombe avant que la plume soit parfaitement nette, préparez un autre bain d'eau savonneuse. Les taches sur le coussin s'enlèveront à la brosse. Rincez trois ou quatre fois dans une eau tiède et pressez avec les mains pour faire sortir l'eau. Suspendez sur la corde avec des épingles aux deux coins.

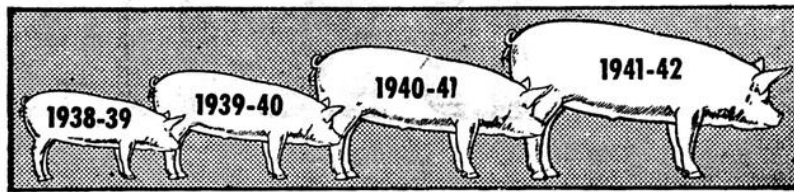
LES MURS PEINTS DEMANDENT DES SOINS

Les murs peints, lavables, sont dignes de soins. Il ne faut pas les laver avec un savon de ménage ou du savon en poudre, trop forts pour la peinture. Ces savons la décolorent ou la marquent de traînées blanches disgracieuses. Se servir au contraire d'une mousse de savon doux qu'on applique sur le mur, de haut en bas, avec un linge ou une éponge. Rincer à l'eau claire, tiède. Essuyer aussitôt. Ne laver qu'une petite partie du mur à la fois.

Cultivateurs canadiens: vous avez bien travaillé! LA PRODUCTION VA TOUJOURS EN AUGMENTANT!

PORCS

Pendant les quatre dernières années (1er sept. au 31 août) —



	LIVRES DE PORC	LIVRES DE PORC	LIVRES DE PORC	LIVRES DE PORC
Vous avez produit*	396	551	759	838
	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS

de cette quantité...

1 Exportations à nos alliés (Principalement à la Grande-Bretagne)	170	300	485	556
	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS

2 Restant pour la consommation au Canada.**	226	251	274	282
	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS

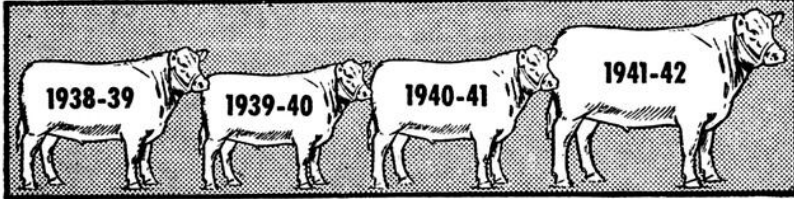
* Abatages inspectés. Ne comprend pas le porc consommé sur la ferme ou vendu directement par la ferme aux consommateurs, aux petites boucheries, etc.

** Comprend les camps militaires, les provisions de navires et la distribution au détail.

Le peuple de la Grande-Bretagne veut avoir 20% de porc de plus pendant les 12 mois prochains que l'année dernière; les Canadiens veulent aussi en avoir plus.

BOEUFS

Pendant les quatre dernières années (1er sept. au 31 août) —



	LIVRES DE BOEUF	LIVRES DE BOEUF	LIVRES DE BOEUF	LIVRES DE BOEUF
Vous avez produit*	502	482	534	610
	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS

de cette quantité...

1 Exportations à nos alliés (Principalement aux États-Unis)	102	72	86	128
	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS

2 Restant pour la consommation au Canada.**	400	410	448	482
	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS	MILLIONS

* Abatages inspectés, plus les exportations (sur la base de la viande abattue). Ne comprend pas le boeuf consommé sur la ferme ou vendu directement de la ferme aux consommateurs, aux petits bouchers, etc.

** Comprend les camps militaires, les provisions de navires et la distribution générale au détail.

Les États-Unis prendront nos boeufs de surplus, et les consommateurs canadiens veulent aussi en avoir plus.

CULTIVATEURS: Vous avez augmenté votre production de porc de 119 pour cent. Vous avez augmenté votre production de boeuf de 20 pour cent. L'année dernière vous avez utilisé tout le grain que vous aviez. Cette année il y a plus de grain au Canada que l'on ne peut utiliser. Il y a un débouché assuré pour tous les porcs et les boeufs que vous pouvez engraisser cette année, et les prix moyens pour l'année qui vient seront plus élevés que la moyenne de l'année dernière. Nous savons que vous continuerez à produire tout ce que vous pouvez. Le Canada et les Nations Unies apprécient hautement votre effort de guerre.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE, OTTAWA

Honorable James G. Gardiner, Ministre

SÉANCE DU CONSEIL DE VILLE

Le lundi, 5 octobre 1942, à une séance générale du Conseil municipal de la ville de Rimouski, sont présents: monsieur Martin-J. Lepage, maire suppléant et messieurs les conseillers Gédéon Roy, Albert Michaud, Léo Lévesque, Elzéar Côté et Louis-Jacques Lepage, formant quorum sous la présidence du maire suppléant en l'absence du maire.

Proposé et résolu que les comptes suivants soient approuvés et payés :

Listes de paye \$1,045.40.
Elisée Moreault, \$2.70.
Départ. des Aff. Mun. \$10.00.
H. G. Lepage, Enr. \$1,945.58.
Ouellet Tire Serv. \$2.15.
Com. Scolaire de la ville \$52.20.
The Robertson Co. Ltd 147.87.
J. Y. Dionne, \$6.40.
Com. des Acc. du Travail \$16.00.
Raoul Goulet, \$272.80.
Corp. de Tél. \$69.48.
Albert Michaud, \$266.27.
Louis-Jacques Lepage \$90.00.
Imprimerie Gilbert Ltée 77c.
Lmp. Générale Ltée \$41.74.
Bureau du revenu \$5.40.
Emilio Marois, \$15.50.
Louis Pelletier, \$49.85.
Léo McLaren, I.C. \$15.00.
Crane Limitée \$52.98.
A. P. St-Laurent Enrg. \$1.02.
Rimouski-Transport \$7.87.
La Cie Santerre, Ltée \$2.80.
Martin et D'Anjou \$25.00.
La Cie de Pouvoir, \$276.73.

Proposé et résolu qu'un permis de bâtir soit accordé à M. l'abbé Antoine Gagnon, ptre, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers, et à M. Albert Labbé et Léopold Langlois.

Vu les mutations de propriétés suivantes: un terrain faisant partie du numéro B21, de M. Octave Michaud à M. Ferdinand Garon, un terrain faisant partie du numéro 379, de la Société d'Agriculture à la Société Coopérative Avicoles numéro 6p de M. Régis Lavoie à M. Eliud Pelletier; numéro 177p de M. Thomas Pelletier à Mlle Yvonne Jalbert; numéro 521p de M. Adélar Goulet à Mme M.-Blanche Bouillon numéro 526p de Mme Michel Bélanger à M. Henri Gagné; numéro 333p de M. E. A. LeBoutillier à Mme Adèle Rioux, numéro 333p de Mme E. A. LeBoutillier à M. Georges Ouellet; numéro 8p de M. Zénon Ouellet à M. Lorenzo Ouellet; numéro 8p de la ville de Rimouski à M. Théophile Beaupré; numéro 8p de M. Zénon Ouellet, numéro 197p 198 et 199 de M. Octave Michaud à M. Albert Michaud; un terrain faisant partie du numéro 521, de M. Octave Michaud à M. Maurice St-Pierre; un terrain faisant partie du numéro 521 de M. Octave Michaud à M. Alfred St-Pierre; numéro 200p et 201 de Mme Ernest Martin à M. Roland Martin; numéro 27p et 34 de Mme Arthur Yockell à M. Jos-M. Côté, au cadastre officiel de cette ville, le secrétaire-trésorier est chargé de noter ces mutations dans les rôles d'évaluation et de perception de la municipalité.

Le conseil reçoit les communi-

cations suivantes :

Deux rapports de l'analyse des échantillons d'eau prélevés à Rimouski le 25 août 1942 et le 14 septembre 1942, démontrant que cette eau est de bonne qualité.

Une lettre de M. Jules Brillant avec plans d'ensemble des constructions existantes et celles projetées de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski, sollicitant l'ouverture de la partie est de la rue Ste-Marie et la construction d'un trottoir en béton

sur la rue St-Louis, de l'avenue de l'Evêché jusqu'à l'Ecole. Une lettre de M. Emilio St-Pierre demandant l'installation d'une lampe de rue sur une nouvelle rue à Nazareth.

Une lettre de M. F.-X. Legaré demandant l'exemption de la taxe sur le loyer du bureau des Syndicats Catholiques de Rimouski.

Proposé et résolu que les demandes ci-dessus soient référées au Comité général pour étude et considération.

Proposé par M. le conseiller Côté et résolu que, sur paiement par M. Arthur Lorrain de la somme de deux mille deux cents soixante et un dollars et trente-huit centins (2,261.38), solde qui reste dû, en capital et intérêt, à la ville de Rimouski, aux termes et en vertu d'un acte de vente d'une propriété à M. Arthur Lorrain passé devant Me Gleason Belzile, le 25 décembre 1939 et enregistré à Rimouski le 27 décembre 1939 sous le numéro 69061, le secrétaire-trésorier

Georges D'Auteuil est autorisé à signer un acte de quittance finale du montant total, en capital et intérêt, cette quittance devant comporter mainlevée et ordre de radiation totale de l'hypothèque résultant du susdit acte de vente enregistré sous le numéro 69061, sur l'immeuble désigné comme étant partie des lots numéros 396 et 408 au cadastre officiel de Rimouski, avec les bâtisses dessus construites et dépendances.

Et la séance est levée.

Il est Plus Important que jamais de RETOURNER LES BOUTEILLES

DE **PEPSI-COLA**
MARQUE ENREGISTRÉE
VIDES

QUAND VOUS ACHETEZ une provision de "Pepsi-Cola" pur et pétillant pour la maison, vous payez un dépôt sur chaque bouteille.

VOUS N'ACHETEZ PAS LES BOUTEILLES. Vous ne payez en réalité que pour les 12 onces de savoureux "Pepsi-Cola" contenues dans la bouteille. Le dépôt sur la bouteille est un placement que vous faites pour vos prochaines commandes de "Pepsi-Cola."

SUR CHAQUE BOUTEILLE DE "PEPSI-COLA" se trouve la marque de commerce "Pepsi-Cola" qui l'identifie comme étant la propriété de Pepsi-Cola Company of Canada, Limited, ou de ses embouteilleurs. Les bouteilles portant la marque de commerce "Pepsi-Cola" ne vous sont jamais vendues—elles vous sont prêtées. **C'EST DE L'ARGENT EN DÉPÔT** que ces bouteilles vides portant la marque

de commerce "Pepsi-Cola" que vous avez chez vous. Retournez-les, comme toujours, à votre marchand et procurez-vous une nouvelle provision de "Pepsi-Cola" sans payer de dépôt sur vos nouvelles bouteilles.

DES MILLIERS DE CAISSES de "Pepsi-Cola" sont consommées chaque jour par les forces armées du Canada. Des milliers de caisses vont aux navires qui relient la Grande-Bretagne aux autres parties de l'Empire. Et des milliers d'autres caisses vont chaque jour aux usines de guerre du Canada—pour soutenir l'énergie nécessaire à l'effort de guerre.

EN TEMPS DE GUERRE, LES BOUTEILLES DOIVENT SERVIR. En retournant promptement les bouteilles vides portant la marque de commerce "Pepsi-Cola", vous faites épargner des bouteilles—ce qui permet de fournir plus de verre aux industries vitales.

SERVEZ DONC LE CANADA—SERVEZ-VOUS VOUS-MÊMES—RETOURNEZ PROMPTEMENT À VOTRE MARCHAND LES BOUTEILLES VIDES PORTANT LA MARQUE DE COMMERCE "PEPSI-COLA"

PEPSI-COLA COMPANY OF CANADA, LIMITED

**EMBOUTEILLEUR AUTORISÉ
HENRI JACOB - RIMOUSKI**

NOUVELLES DE L'ARMÉE

Nouveaux lieutenants

Plusieurs jeunes gens de la région ont reçu la semaine dernière leur brevet d'officier au centre d'entraînement de Brockville. Mentionnons entr'autres : Pierre-Paul Belzile, fils de M. Oscar Belzile, de Rimouski; Albert Lavoie, Adéodat Lavoie, Lucien Paradis, de Matane; Marius Soucy, de Sayabec; Roméo Hudon, de Mont-Joli et Napoléon Chassé, de Rivière du Loup. Le même succès a été remporté par Alex Miller, de Bersimis qui a été nommé lieutenant.

Peur ceux qui ne répondent pas à l'appel

Ceux qui persisteront à ne pas répondre à l'appel militaire pourront à l'avenir être conduits directement aux camps de l'armée, au lieu d'être logés en prison, d'après une modification apportée aux règlements (1940) des services nationaux de guerre. Le changement est destiné à hâter la procédure en rapport avec des cas de ce genre. Jusqu'à présent un homme qui ne se rapportait pas pour le service militaire était passible de l'amende et de l'enfermement. Les deux peines existent toujours, mais un juge peut ordonner à un délinquant de faire son service militaire. S'il est soustrait à l'examen médical, le juge peut aussi ordonner l'examen médical pendant que l'individu est détenu. Il peut aussi le retenir jusqu'à ce qu'il soit admis dans l'armée. De nouveaux pouvoirs sont aussi accordés à la police pour appréhender les retardataires à l'appel militaire. On lui permet d'arrêter tout homme, coupable ou non, dont on a raison de soupçonner qu'il s'est rendu coupable d'un délit contre les règlements de la défense nationale.

Pourquoi les paquets n'arrivent pas outre-mer

Si votre fils ou votre fille ou tout autre de vos proches outre-mer ne reçoit pas les lettres ou les paquets que vous lui avez envoyés, c'est à cause de l'une ou de l'autre des raisons suivantes: En premier lieu vient la négligence des expéditeurs eux-mêmes, disent les fonctionnaires du Ministère des Postes. Sur quelque 29 millions de paquets, de lettres et de journaux envoyés aux soldats outre-mer en ces derniers mois, 3 pour cent seulement ont été perdus par l'action de l'ennemi, mais des centaines de paquets ont été détruits par le feu ou avariés sans espoir de réparation par la né-

gligence ou l'insouciance des personnes qui expédient les paquets.

Par exemple, la destruction récente par le feu de 30 sacs de correspondance pour les soldats canadiens en Angleterre a été causée par l'insouciance d'une personne qui avait mis dans un paquet plusieurs cartons d'allumettes en papier. De temps à autre les agents des postes ont trouvé dans des paquets endommagés des allumettes, des bouteilles cassées, des boîtes de confitures ouvertes, du sirop de maïs et d'autres matériaux de ce genre, qui ont non seulement abîmé les paquets dans lesquels ils se trouvaient mais aussi ceux qui avaient été envoyés par des gens soigneux.

Au cours des sept premiers mois de 1942, les bureaux de poste canadiens ont reçu 11,581 paquets adressés aux soldats et qui étaient dans un état endommagé parce qu'ils avaient été mal emballés ou insuffisamment emballés. Sur ce nombre 11,077 ont été réparés en transmis à leur destination, mais le contenu des 504 paquets restants était détruit en partie ou complètement, et avis à cet effet a été donné aux expéditeurs. En outre, plus de 200,750 lettres et 27,375 paquets avaient été mal ou insuffisamment adressés. On se plaint parfois que les paquets n'arrivent pas, mais on oublie qu'en raison des conditions dans lesquelles se fait l'expédition il faut généralement trois mois à partir de la date de l'envoi avant que l'expéditeur puisse recevoir un accusé de réception du Royaume-Uni.

Le soldat canadien est le mieux payé du monde

Pour conserver sa réputation d'être l'une des mieux payées du monde, l'Armée canadienne prend grand soin du soldat même après son licenciement.

On a établi un système rigide en ce qui concerne l'octroi des allocations de retour à la vie civile et des indemnités de vêtements. Voici comment il fonctionne.

Allocation de retour à la vie civile

Pourvu qu'un homme a fait du service durant 184 jours, il a droit à un mois complet de solde lorsqu'il est réformé. Cette paye d'un mois comprend l'allocation que sa femme reçoit habituellement, pour elle-même et les enfants, s'il y en a. Cela s'applique aux hommes de tous les grades.

Quelques-uns s'enrôlent de nouveau

Il y a plusieurs cas d'hommes réformés pour inaptitude physique passagère, qui s'enrôlent de nouveau, à cause de leur enthousiasme pour la vie militaire.

Selon le nombre de jours qu'il fut dans la vie civile, le

soldat qui se réengage, peut avoir à rembourser une partie de son allocation.

S'il a été hors du service durant 90 jours, sa feuille est blanche et il n'a pas besoin de faire de remboursement.

Si cependant il a été hors de l'armée durant moins de 30 jours, il devra rembourser une partie de son allocation. Par exemple, un soldat qui a été hors de l'armée pendant 10 jours seulement, aura droit au tiers de son indemnité (10 jours sur 30), et il devra rembourser les deux autres tiers ainsi de suite.

Plus qu'une allocation

Un homme peut recevoir plus qu'une allocation. S'il a reçu une indemnité de retour à la vie civile, s'il fut ensuite honorablement réformé et qu'il s'enrôle de nouveau, il peut recevoir encore la même indemnité pourvu qu'il fait du service pendant 183 autres jours et qu'il est réformé ensuite.

Allocation de vêtements

Voici maintenant pour les allocations de vêtements. L'armée n'oublie pas que le soldat aura à s'acheter des vêtements civils. S'il a été en service durant 6 mois, il recevra une allocation de \$35 pour ses vêtements lors de sa libération.

Si un homme a fait moins de six mois de service, il reçoit aussi une allocation de vêtements, mais son allocation est moindre que s'il avait complété ses six mois.

L'échelle des allocations dans ce cas dépend de la saison. Si un homme est licencié durant l'hiver, soit entre les mois d'octobre et d'avril, on lui alloue dix dollars de plus que durant l'été.

S'il est licencié durant l'été soit entre les mois de mai et de septembre, il reçoit dix-sept dollars. Durant l'hiver il en reçoit vingt-sept. Cette différence, évidemment s'explique par le fait que les vêtements d'hiver sont considérés comme plus dispendieux et aussi par le fait

qu'il en faut en plus grand nombre.

La question des allocations de vêtements diffère de l'indemnité de retour à la vie civile dans le cas de l'homme qui s'enrôle de nouveau. Elle est remboursable si le soldat retourne à l'armée moins de six mois après sa libération. Cependant, il y a ressemblance entre les règlements qui régissent l'octroi des indemnités de vêtements civils et les règlements qui s'appliquent aux allocations de retour à la vie civile, en ceci que les allocations de vêtements sont aussi accordées de nouveau à celui qui après avoir été réformé s'enrôle de nouveau et est réformé par la suite.

Frères d'équipage

Le dimanche soir, à neuf heures

"Frères d'Equipage", émission dramatique que transmet Radio-Canada, le dimanche soir, à neuf heures et qui met en scène les magnifiques faits d'armes de nos escadrilles aériennes restera à l'achiche jusqu'en décembre.

"Frères d'Equipage" repose sur des faits contrôlés. Il y a la part de la fiction en vue du décor nécessaire de ce radio-théâtre, mais les auteurs ont voulu raconter en plus des exploits, de nos aviateurs à l'ennemi, leur vie de chaque jour, faire connaître l'entraînement et le travail de chaque équipe, les responsabilités des chefs et des techniciens. C'est une émission que personne ne doit manquer le dimanche soir.

Metteur en ondes, M. Lucien Thériault.

Le "quarante-onces" s'enrole

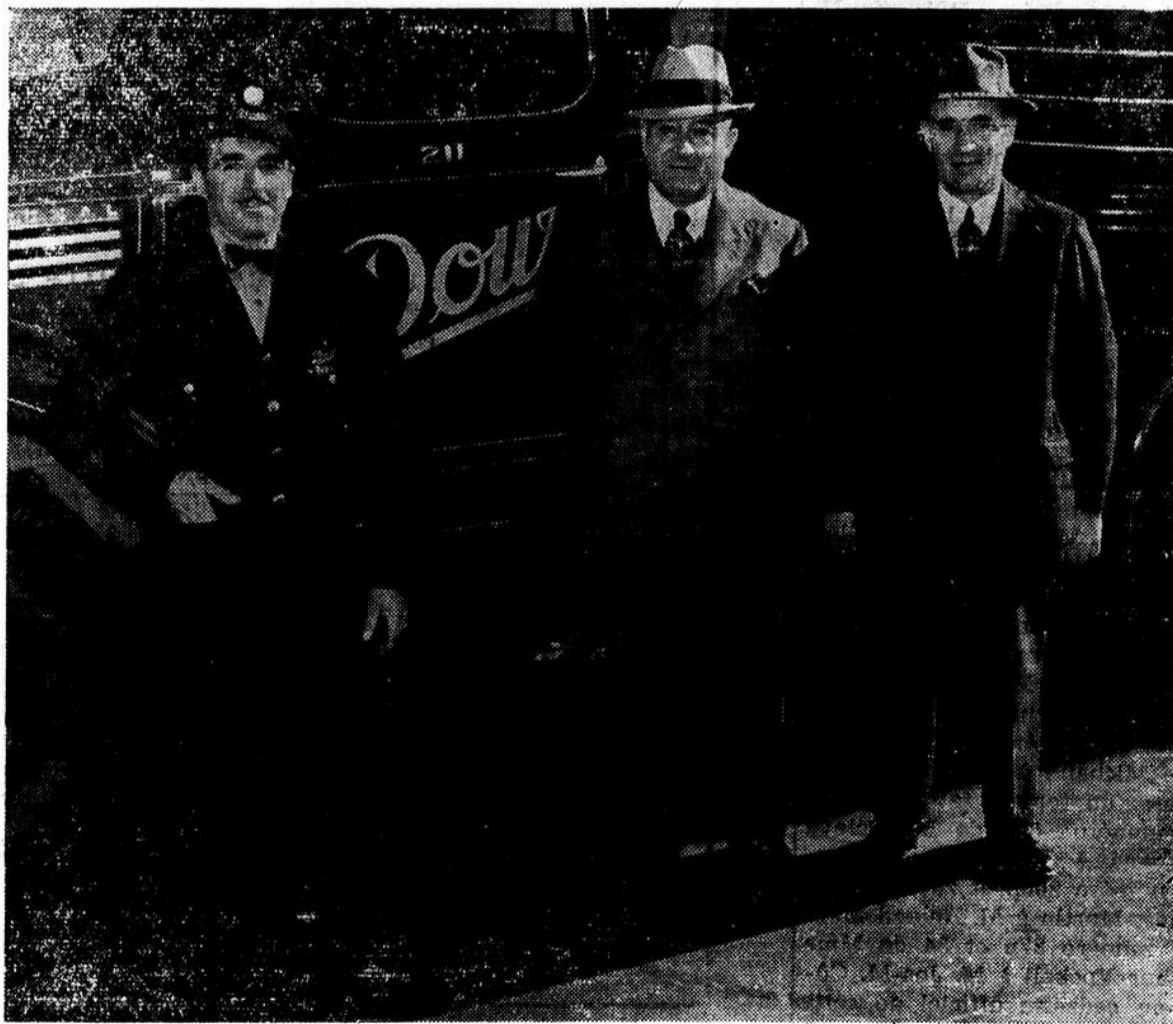
Tout l'alcool distillé au Ca-

nada servira désormais à des fins de guerre. Le ministère des Munitions et Approvisionnements décrète qu'à compter du 1er novembre, aucun distillateur ne pourra employer sa production courante d'alcool pour la préparation des boissons et la destiner à cette fin. L'ordonnance n'interdit pas la vente des stocks actuels de boissons, qui sont considérables, mais interdit la vente et la livraison, sauf permis du régisseur, de l'alcool à 65 ou plus "over-proof" qui sera produit à l'avenir. "Le programme de guerre canadien", déclare M. E. T. Sterne, régisseur des produits chimiques, "requiert maintenant la production entière de nos distilleries. Tout notre alcool doit servir à la fabrication du caoutchouc synthétique, des produits chimiques et des explosifs". Une mesure analogue a été prise aux Etats-Unis.

Chauffeurs de la National Breweries décorés

La Ligue de Sécurité de la province vient d'annoncer que 46 chauffeurs au service des Brasseries Dawes "Black Horse", Dow et Frontenac pour la région de Montréal, seront décorés de "médailles de sécurité" pour avoir conduit leurs véhicules SANS AUCUN ACCIDENT durant 1941. Le mot "accident" d'après la Ligue de Sécurité, comprend toute conduite dangereuse dont le chauffeur pourrait être tenu responsable.

Depuis l'inauguration de ces décorations annuelles en 1932, 474 médailles ont été distribuées aux employés de The National Breweries Limited qui ont maintenant à leur crédit un total de 1094 ANNEES DE CONDUITE SANS AUCUN ACCIDENT.



La Ligue de Sécurité de la province de Québec annonce que Messieurs R. Doré de la Brasserie Dow, J. Boyer de la Brasserie Dawes "Black Horse" et W. Bonami de la Dow, sont les gagnants de médailles pour avoir piloté leurs véhicules-moteurs sans subir d'accidents dans la région de Montréal, depuis 10 ans.

Nombreuses saisies dans la région

Près de 1400 bouteilles de bière, environ 100 bouteille d'alcool, un alambic et deux automobiles, tel est le bilan des saisies effectuées, au cours des derniers quinze jours, par les agents de la police de Québec. Les agents provinciaux, sous les ordres du chef Rosaire Lemire, poursuivant activement leur travail. Une trentaine de saisies ont été faites en plus des nombreuses choses qui ont été préparées contre des vendeurs clandestins. Les saisies effectuées au cours des derniers jours ont été faites notamment: Mont-St-Pierre, 172 bouteilles de bière; St-Jean de Dieu, 86 bouteilles de bière et 8 bouteilles d'alcool; Ste-Flavie, 18 bouteilles de bière; Priceville, 2 bouteilles d'alcool; Rimouski, 32 bouteilles de bière; Mont-Joli, douze gallons de bière domestique.

Sainte-Luce

Naissances

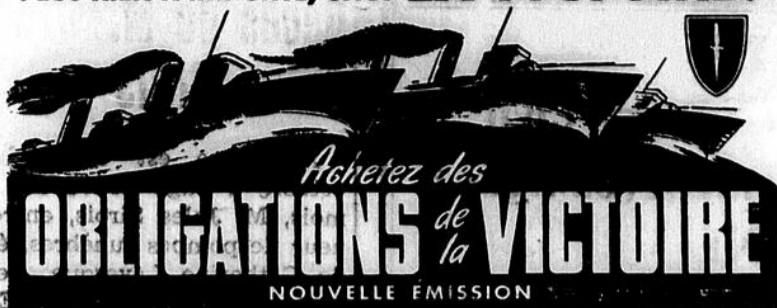
Marie, Denise, Nicple, enfant de M. et Mme Adéodat Lechasseur, (Jeanne, Alice St-Laurent). Parrain et marraine: M. et Mme Nap. St-Laurent.

—Marie, Blanche, Françoise, enfant de M. et Mme Eugénie Dionne, (Elise Michaud). Parrain: Armand Larrivée, marraine, Blanche Dionne.

—Joseph, Roberge, enfant de M. et Mme Damase Plante, (Auréli Desrosiers). Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Fortin.

—Joseph, Maurice, Rénald, enfant de M. et Mme Léopold DeChamplain, (Laurette Dufour). Parrain et marraine: M. et

PLUS RIEN N'IMPORTE, SAUF LA VICTOIRE!



Mme Samuel Drapeau.

—Joseph, Alfred, enfant de M. et Mme Alfred, Wilfrid DeChamplain, (Auréli Gaudreault). Parrain et marraine: M. et Mme Alexis DeChamplain.

—Joseph-Macel, enfant de M. et Mme Pierre Emile Tremblay, (Eva LeBel). Parrain et marraine: M. et Mme Paul Jacques, de Beauport, représentés par M. Paul Tremblay et Mlle Lucile Tremblay.

—Joseph, Gilbert, Rosaire, enfant de M. et Mme Emile Thibault, (Marthe Faucher). Parrain, M. Paul-Emile Thibault; marraine, Mlle Raymond Thibault.

Mariages

Samedi le 10, M. Lucien Lizotte, fils de M. et Mme J. L. Lizotte, de St-Bruno, conduisait à l'autel Mlle Jeannette Michaud, fille de M. et Mme Napoléon Michaud. M. Eugène Goulet accompagnait Mlle Michaud, M. Lizotte servait de témoin à son fils.

Le même jour M. Roméo Tanguay épousait Mlle Lucienne Michaud. M. Michaud et M. Léo Tanguay de St-Donat servaient de témoins aux mariés. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le Curé.

Divers

—M. André Tremblay de la Maison Bélanger à Montréal est en promenade dans sa famille.

—M. Eugène Desormeaux, de Montréal, est de passage chez Mme J. A. Fournier.

—Mmes J. Roy, de Baie des Sables, J. Dion, de Cap-Chat, M. G. Dion, étudiant au Séminaire de Rimouski, étaient en visite au presbytère.

Ste-Anne des Monts

Le 22 septembre dernier notre paroisse était en liesse à l'occasion du Jubilé d'Argent sacerdotal de notre dévoué pasteur le Rév. J. A. Chénard, qui a fêté ses 25 ans de prêtrise le 22 septembre. Tous les paroissiens se sont rendus avec enthousiasme d'abord à la messe solennelle puis au banquet qui fut ensuite servi.

Va et vient

—M. Robert Levesque est parti pour Port-Daniel afin d'y conduire les prospecteurs de mines avec leur bagage.

—M. Salomon Francoeur, de Pointe Frégate, était à Ste-Anne hier en voyage d'affaires.

—M. Norbert Levesque est parti pour une promenade à Rivière au Renard, il y sera une quinzaine de jours. Nous lui souhaitons un bon voyage.

—M. et Mme Ls-Marie Keable ainsi que leur fils, Pierre, sont en promenade à Montréal pour un mois.

—Mme Ls G. Dion est rendue chez les RR. SS. de la Charité à Rimouski, en pension.

Grosses-Roches

Mariages

—M. Roland Imbault à Mlle Jacqueline Graveline.

—M. Alfred Croussette de St-Thomas de Cherbourg à Mlle Anne-Marie Desrosiers de cette paroisse.

—M. Elisée Bouchard de St-Jean de Cherbourg à Mlle Florida Tremblay de cette paroisse.

—Au cours de septembre, M. Jean Paul Gagnon, des Eboulements, à Mlle Marie-Ange Turcotte.

—En septembre, fut béni le mariage de M. Wilfrid Tremblay à Mlle Georgianne Turcotte.

—Le 7 octobre, M. Alfred Farras à Mlle Simonne Savard de Kedgewick.

Baptême

—Marie Thérèse Dion, fille de M. et Mme Alexandre Dion, Parrain et marraine, M. et Mme A. Barriault de St-Thomas de Cherbourg, oncle et tante de l'enfant.

Sépultures

—Est décédé à l'âge de 7 mois, Gilles Bruno Tremblay, fils de M. Moise Tremblay et de Laurette Carrier.

—Le 2 septembre fut chanté le service anniversaire de feu

Mme Victor Dufour, née Léonie Dion.

Va et vient...

—Mme Joseph St-Laurent de Ste-Jeanne D'Arc de passage aux Grosses Roches.

—Dimanche dernier, le soldat Roland Imbault était de passage aux Grosses-Roches.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VERIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN RIMOUSKI

ASSURANCES S. Z. COTE ENR'G Successeur S. Z. COTE.

LUCIEN MORIN, Gérant.
Edifice Banque Canadienne
Nationale.

C. P. 459 RIMOUSKI, Qué.
Tél. Bureau 33 Rés.: 379M4
Au service du public depuis
30 années.

EDMOND RIOUX COMPTABLE VERIFICATEUR

Audition—Vérification—Préparation de bilan—Rapport de l'impôt sur le Revenu—Installation de système de livres—Compromis entre débiteurs et créanciers.

Bureau:
à 65 rue Rouleau, Rimouski.
Tél. 281.

Dr M.-A. BOUDREAU

Médecine générale
Obstétrique

Consultation:

Matin: à l'hôpital
Après-midi: 1.30h. à 4.30h.
Soirée: 7h. à 9h.

5 rue Rouleau.—Tél. 415

Dr J. J. Ringuet

Spécialité: Chirurgie générale

Consultations:

Le matin, à l'Hôpital
Au Bureau:
de 1.30 hr à 4.30 hrs p. m.
de 7.30 hrs à 9 hrs p. m.
Bureau: 141, Ave de l'Evêché
Téléphone 657.
RIMOUSKI, P. Q.

Dr L.-J. Moreault

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

Ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

ST-ONGE, DORAN &
D'ANJOU

Edifice H. G. Lepage
Coin, rues St-Germain et de
la Cathédrale.
Tél. 276, Rimouski, P. Q.
Art. St-Onge, Dan. Doran
Tél. rés. 603 Tél. rés. 25
Charles-H. D'Anjou
Tél. rés. 136

Casgrain, Caron & Tessier AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.
Amédée Caron, C.R.
Maurice Tessier, LL.L.

RIMOUSKI
EDIFICE BANQUE CANADIENNE
NATIONALE
Bureau à AMQUI: Le deuxième et le quatrième vendredi de chaque mois à l'Hôtel Gagnon.

SIMARD & CHASSE

AVOCATS

178 Avenue de l'Evêché
Tél. 158 C. P. 130
RIMOUSKI, P. Q.

HENRI Fiset, LL. L.

AVOCAT

Bureau: Edifice Lepage
209 St-Germain.
Tél. 695
RIMOUSKI.

GLEASON BELZILE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe
de
L. de G. BELZILE
(1895 1938)
Edifice Banque Canadienne
Nationale.
Rimouski, P. Q.

Louis Leo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingenieur-Forestier-Conseil
Tél. 324
240, rue St-Germain,
RIMOUSKI, P. Q.

EMMANUEL D'ANJOU, M. P. Maurice De CHAMPLAIN

D'Anjou & De Champlain Enr.

COURTIERS EN ASSURANCES
C. P. 399 - - Téléphone 654
Edifice Banque Provinciale
Bureau: 142 Avenue de l'Evêché.
Rimouski, Qué.

ASSURANCES: Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, NOUS SOLLICITONS VIVEMENT UNE VISITE A NOTRE BUREAU OU ENCORE EN APPELANT 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin • Albert D'Anjou Roland Heppell
COURTIERS EN ASSURANCES
Téléphone: 374 Casier Postal 129

BUREAU: EDIFICE LEPAGE

189 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

SPECIALITE: ASSURANCE AUTOMOBILE

A des prix défiant toute compétition.

Aussi: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

"ÉCHOS MONDAINS"

—Mme J. O. Lachance, Mlles Clotilde et Anita Lachance, ainsi que Mlle Jeanne Roy, de Québec, ont passé la fin de semaine à Ste-Anne des Monts et Cap-Chat.

—M. et Mme Joseph Banville, M. et Mme Edgar Gagné et M. F.-X. Legaré ont fait un court voyage à Québec au début de la semaine pour assister au mariage de M. Charles-Henri Lambert à Mlle Thérèse Bourassa. La cérémonie s'est déroulée en l'église St-Joseph de St-David de Lévis.

—M. Fernand Caron, architecte, M. Jules Huot, étoile du golf, M. Charles Côté et M. Hector Morin, du ministère de l'Agriculture ont passé la fin de semaine en excursion de chasse dans la région et ont eu l'heureuse fortune d'abattre trois magnifiques chevreuils.

—M. Yvon Bouchard, président de la compagnie des remèdes Hervey Remèdes était en ville par affaires au début de la semaine.

—MM. Gagnon et Lemire du Comité provincial de protection civile sont passés par Rimouski hier de retour d'un voyage d'inspection sur la côte de Gaspé.

—M. Georges-Henri Lebel et sa famille ont quitté Rimouski pour aller demeurer à Mont-Joli.

—M. Lucien Laliberté, de Québec, est en promenade chez ses frères : MM. Philippe Laliberté, de Nazareth, et Anatole Laliberté, de Rimouski.

—M. Charles Rioux, de Rimouski, est parti cette semaine pour aller travailler à Laval.

—Mlle A. Bennett, de Rimouski, est de retour d'un voyage à Québec.

—Mlle Thérèse Dumont s'est rendue à Québec cette semaine.

—Mme Cyprien Rousseau est revenue de Québec où elle a fait un séjour de quelques semaines à l'hôpital.

J. Ant. Michaud

EMBAUMEUR DIPLOME

Service d'ambulance

SPECIALITE

Couronnes mortuaires

J. ANTOINE MICHAUD

64, Rouleau, Tél. 636
Rimouski.

Rhumes de Poitrine, Toux

S'il y a de l'irritation des bronches supérieures, de la toux, des douleurs ou de la constriction musculaires, Maman, soulagez ses souffrances par un "massage VapoRub" perfectionné. Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, PÉNÈTRE plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes... STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauf-

fant... commence immédiatement à soulager les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub. Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, L'IMPORTANTÉ RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.

AVIS Commission du Service Civil prepose au placement (bilingue) GERANT

Pour le bureau local de la Commission d'assurance-chômage.

AU SALAIRE DE : Classe 2, \$1,500, par an.

Plus le boni de vie chère en vigueur
et sujet aux déductions statutaires.

MINIMUM DE QUALITES REQUISES. Les candidats doivent résider à Rimouski ou dans le territoire avoisinant, doivent posséder de l'expérience dans la tenue des fillières, l'habitude de traiter avec le public, des connaissances des conditions d'emploi, de préférence des connaissances de quelques industries, intégrité et tact.

LES FORMULES D'INSCRIPTION sont disponibles à tout bureau de poste et doivent être adressée à :

Représentant de la Commission du Service Civil,
a/s Maître de Poste, Rimouski, Qué.

LE PLUS TARD LE 15 OCTOBRE, 1942.

Toute personne intéressée dans le présent concours doit remplir une nouvelle formule d'inscription.

—Le soldat Maurice Ouellet, est actuellement en promenade à Rimouski.

—M. Marc Gendreau, de la R.C.A.F., de Mont-Joli, était à Rimouski cette semaine.

—M. Raoul Cantin, de Québec, est venu passer quelques jours chez sa soeur, Mme Jos-Maurice Roberge.

—Le Caporal Lauréat Lavoie est revenu au camp 55, après avoir suivi un cours au Lac Mégantic.

—M. Roger Tremblay est de retour de Québec après avoir passé quelques semaines.

—Mme Philias Bédard et M. Edmond Michaud, de Québec étaient en promenade à Rimouski cette semaine.

—Mlles Huberte et Evangéline Garon sont de retour d'un voyage à Montréal.

—Mme François St-Laurent est de retour de Montréal et elle a pris ses appartements chez les Soeurs de la Charité.

—Après, avoir visité ses parents, M. et Mme Arthur Matte, de Rimouski, M. Lorenzo Matte, I.F., de Québec, est parti ces jours derniers pour Durham, en Caroline du Sud, où il fera un stage d'étude à l'Université Duke. On sait que M. Matte a obtenu une bourse du ministère des terres et forêts pour aller se spécialiser en statistiques, mathématiques et foresterie dans cette grande université.

Funérailles de Mlle Thérèse Martin

Le 8 octobre est décédé à l'hôpital St-Joseph à l'âge de 18 ans et trois mois, Mlle Thérèse Martin, fille de M. et Mme Léon Martin. Ses funérailles eurent lieu le lundi 12 octobre, à 8.30 h. à la Cathédrale, en présence d'un nombre considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Patrice Gallant, vicaire à la Cathédrale, qui chanta aussi le service. Il était assisté des abbés Maurice Chouinard et Léonard Lebel, diacre et sous diacre. La défunte laisse outre son père et sa mère, cinq frères et deux soeurs : MM. Wilfrid, Jean-Marie, Benoît, Zéphirin et Charles-Edouard; ses soeurs, Mlles Marie, Elise, et Bélangère. Portaient le cerceuil : MM. Antonio Poirier, Clovis Beaulieu, Adrien Martin, Josué Beaulieu, tous cousins de la défunte. Les coins du drap étaient portés par Mlles Orize Rioux, Cécile St-Pierre, Thérèse Vézina, Cécile Rioux. A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies. Les funérailles étaient sous la direction de M. Arsène Michaud.

Mort subite de M. Arthur McKinnon

Un vieil employé de la compagnie Price Brothers, M. Arthur McKinnon, de Rimouski, est mort presque subitement vendredi soir dernier à l'âge de 72 ans. Le défunt était contremaître de la compagnie depuis 40 ans.

Comme rien ne laissait prévoir une mort si soudaine, malgré son grand âge, le Dr Raoul Bélanger, coroner du district, a procédé à une enquête sommaire, à la morgue de M. Arsène Michaud, sur les circonstances qui avaient entouré sa mort. Les quelques témoignages entendus ont donné suite à un verdict de mort naturelle. Le défunt laisse quatre enfants. Son service a été chanté lundi matin à la cathédrale.

Décès de M. Jules Sirois

A Matane est décédé le 12 octobre à l'âge de 78 ans et 9 mois, M. Jules Sirois, entrepreneur de pompes funèbres, époux de Catherine Lévesque. Le défunt laisse trois fils : Elisée, Léon et Thomas Sirois et cinq filles : Mme Jos Côté, de St-Ulric; Mme René Trudel, de Arvida; Mme Antoine Fortin, de Matane; Mme Ludger Banville, de Jonquière et Mme Albert Ouellet, de Kénogami.

Son service a été chanté jeudi matin, à neuf heures, en l'église de Matane.

Assemblées d'élections syndicales

Tous les membres du Syndicat Catholique de l'Industrie du Bois de Rimouski, Inc, sont priés de noter que leurs élections auront lieu dimanche prochain, le 18 octobre à 2 hrs à l'hôtel de ville de Rimouski.

Il n'est pas nécessaire de dire aux membres que cette assemblée est peut être la plus importante de l'année et que tous doivent se faire un devoir d'être présents afin de donner un vote qui assurera l'avancement du Syndicat.

Tous les employés de la Compagnie Price sont particulièrement invités à assister à cette assemblée importante.

Pour avoir droit de vote à ces élections, il faut :

1.—que la personne soit membre du Syndicat;

2.—que la contribution du mois de juillet soit payée.

Il est très important que tous les membres apportent leur livret de membre à cette assemblée.

Pensez d'avance aux candidats de votre choix et assurez la bonne marche de votre Syndicat par votre présence à cette assemblée d'élection.

PRICEVILLE : Les mêmes invitations et les mêmes remarques sont faites aux membres du Syndicat Catholique de l'Industrie du Bois de Priceville, Inc.

L'assemblée du Syndicat de Priceville aura lieu dans le sous-bassement de l'église dimanche soir le 18 octobre, à 8 heures du soir.

F.-X. LEGARE,
Agent d'affaires.

VENEZ AU

SALON VENUS

vous faire faire une coiffure qui vous rendra populaire.



La seule et originale

"BRUSH CUT"

indéfrisable
coupe Brush cut
shampooing à l'huile

Permanente à la crème

Valeur de \$10.00

\$3.50

Cette offre généreuse n'est que pour un temps limité.

Profitez de cette aubaine.

SALON VENUS
ISIDORE DECHAMPLAIN,
prop.
près du magasin Verreault.

A VENDRE

Foin phléole No 1 (Timothy) à vendre au char. Prix raisonnables. S'adresser à NORTHERN LIGHT Limited, BATHURST, N B.

A VENDRE

2 FOURNAISES "DAISY" No 3 et 6. S'adresser à La Pharmacie Dr Moreault, 68 rue de la Cathédrale, Rimouski, Tél. 62.

TERRAINS

à
vendre ou à louer

S'ADRESSER A

Albert Michaud,

56 Avenue de l'Evêché
RIMOUSKI.

Spécial pour cinq jours

AU SALON

EMILE DE CHAMPLAIN

212 rue St-Germain, téléphone 119

Une permanente mal réussie détruit l'effet de votre personnalité.

SPECIAL : permanentes à la crème avec véritable coupe BRUSH CUT, et BEBE CUT, shampooing à l'huile, mise en pli, régulier \$8.50
SPECIAL pour \$3.50.

Confiez le soin de votre permanente à un personnel dont la réputation n'est plus à faire.